

BUTLLETÍ DE CATALUNYA

Edité par le Comité Central Séparatiste Catalan à Paris
92, Rue de Richelieu — Paris

Notice brève sur l'offensive de la dictature militaire espagnole contre l'« Institut d'Estudis Catalans »

Une grande institution de culture catalane, l'« Institut d'Estudis Catalans », est menacée de mort; non point faute de moyens de subsistance économiques, car la Catalogne a toujours doté et ne demande qu'à continuer à doter cet Institut de tout le nécessaire pour son entretien; elle l'entoure d'ailleurs de tous ses soins et elle le montre avec orgueil à la considération des peuples civilisés, parce que l'étranger ne lui ménage pas ses louanges et parce que, constituant une valeur positive dans l'œuvre commune de l'aspiration vers la culture universelle, cette Institution a été jusqu'ici le meilleur véhicule d'échanges spirituels entre la Catalogne et les autres pays cultivés.

C'est là du reste, dans le fait d'être un instrument de culture universelle admis et connu, qu'on a vu le mal, et c'est là aussi seulement, étant donnée la prostration imposée à notre pays par la force brutale, que l'on peut chercher le remède avec l'espoir d'une délivrance.

Le directoire militaire espagnol, ayant la phobie de tout ce qui est catalan, a entrepris, dès son accès au pouvoir, une œuvre destructive en Catalogne. Il a prohibé l'usage de l'idiome propre aux Catalans et il a menacé des peines les plus sévères quiconque ne se soumettrait pas à ses édits, qui bafouent les sentiments les plus nobles du peuple catalan. Ce qui est advenu à l'« Institut » est un pas de plus dans cette œuvre de destruction; il est éminemment catalan, cet « Institut », il n'a jamais reçu la moindre subvention du gouvernement espagnol et couvre ses frais d'un demi-million de pesetas avec les cotisations entièrement libres que les corporations populaires catalanes lui apportent de leur plein gré; et pourtant il a dû disparaître, comme ont disparu le drapeau catalan et l'usage de l'idiome catalan dans les corporations officielles. Pour arriver à son but, le directoire militaire, ne pouvant empêcher les corporations populaires de voter pour l'« Institut » les crédits qu'elles désiraient lui affecter, a remplacé ces corporations par d'autres organismes — qui n'en sont qu'une parodie ridicule — constitués par des éléments serviles qui se sont prêtés à exercer les charges briguées par eux cent fois, mais vainement, et qu'ils n'avaient pu obtenir du vote des citoyens. Ces éléments n'ont fait qu'obéir aveuglément aux ordres de la dictature; on leur a ordonné de faire disparaître l'« Institut », comme les autres institutions catalanes, et ils le feront délibérément, si personne ne vient les empêcher.

Le premier geste d'offensive du directoire se trouve, cette fois, graphiquement enregistré sur le dictamen que le baron de Viver a soumis à l'approbation de ce Conseil apocryphe imposé par la dictature espagnole à l'« Institut ». Ce dictamen, déjà par lui-même un document lamentable, relate simplement ce qu'il y a de vrai dans le fond — la lutte entre la culture et la barbarie. Dans ce misérable rapport, on ne se contente pas de préconiser la suppression du laboratoire de psychologie expérimentale de l'« Institut d'Estudis Catalans » — le premier qu'on ait possédé en Espagne — mais en même temps la destitution du professeur Dwelshauvers est proposée; on se permet envers ce savant les mots les plus offensants, se moquant de la science psychologique d'une façon aussi plate que grossière.

Lettre du Professeur Dwelshauvers

Nous reproduisons ici la lettre que le professeur Dwelshauvers, directeur du « Laboratoire de psychologie expérimentale de la Mancomunitat de Catalogne », a adressée à « La Publicitat » en réponse à ce dictamen qui, signé par le baron de Viver et approuvé par le Conseil, fut transmis sous forme de note officieuse.

Voici le texte de la réplique:

Monsieur le Directeur de « La Publicitat »,
Monsieur et Cher Ami,

« Dans le numéro du 12 de ce mois de votre estimé journal a paru un article intitulé « L'Institut d'Estudis Catalans » (1), que je considère comme étant en grande partie injurieux pour ma réputation scientifique; usant donc de mon droit de réponse, je vous prie de bien vouloir publier les lignes qui suivent dans le prochain numéro de votre publication.

« Je me plais à reconnaître, et je m'empresse de le constater, que l'auteur de l'article en question n'est pas un rédacteur de « La Publicitat ». Vous l'attribuez à M. le baron de Viver, mais je crois que vous êtes dans l'erreur. Car il n'est pas possible qu'un tel article émane

(1) Le fait que M. Dwelshauvers mentionne « l'article » et « l'auteur de l'article » est un habile subterfuge qu'il a employé pour que sa réponse, ne paraissant pas s'appliquer au rapport officiel en question, puisse passer facilement à travers la censure, comme cela fut le cas.